



À CONSERVER
Indispensable pour voter

NOTICE DE VOTE

DOCUMENT PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Madame, Monsieur,

vous êtes invité à participer du **30 novembre au 6 décembre 2018** aux **Élections Professionnelles** pour élire vos candidats aux instances représentatives du personnel.

NOUVEAUTÉ 2018

Du 30 novembre au 6 décembre 2018,
JE VOTE SUR INTERNET !

ATTENTION

Le vote électronique sera la modalité exclusive d'expression de votre suffrage.

COMMENT FAIRE POUR ME CONNECTER SUR LE PORTAL DE VOTE ?

1. Je me rends sur le portail de vote

<https://electionspro2018.interieur.gouv.fr>
à partir de n'importe quel support personnel ou professionnel, connecté à internet tel un ordinateur, une tablette ou encore un smartphone.

2. Je renseigne mes identifiants

xxxxxxx			Matricule
JJ	MM	AAAA	Date de naissance

Comment me rendre sur le portail de vote lorsque je ne possède aucun accès à internet ?

Le ministère de l'Intérieur déploie un réseau de **bornes de vote** sur l'ensemble du territoire afin de garantir l'accès au portail de vote à tous les électeurs du ministère de l'Intérieur.

Consultez votre référent RH pour localiser la borne de vote la plus proche.

3. Ainsi que le mot de passe ci-dessous

			Mot de passe
--	--	--	--------------

Que faire en cas de perte de mon mot de passe ?

Rendez-vous sur le portail de vote et cliquez sur «je ne dispose plus de mon mot de passe».

<https://electionspro2018.interieur.gouv.fr>



UN PROBLÈME TECHNIQUE ?



FORMULAIRE EN LIGNE
sur le portail de vote



LIGNE TÉLÉPHONIQUE
01 80 15 43 21 de 8h à 20h (Paris)
durant la semaine de vote



Code SAA :

Code Électeur :

SPECIMEN